



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aide sociale

Question écrite n° 63964

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des personnes handicapées au regard du remboursement des prestations sociales. En effet, toute personne ayant bénéficié de prestations de l'Etat se trouve obligée de les rembourser s'il hérite. Alors qu'il s'acquitte comme tous des droits de succession en fonction des filiations, il perd alors ses revenus sans pour autant gagner une meilleure santé. Il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre en faveur de l'exonération la plus large possible du remboursement de leurs prestations, passé un certain délai.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63964

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4059